Plus de 1 200 armes détruites à Bamako : Le Mali réaffirme son engagement contre la prolifération des armes légères

MALI

1804

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 11 JUILLET 2025

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Mali

Quand la justice trahit la démocratie



Le HCC reçu à la Primature : Des préoccupations majeures soumises au Premier ministre



Mars 1991 : Une révolution trahie


Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU
TERRORISME
AU MALI

Sommaire «







Une / Mali : Quand la justice trahit la démocratie **P.4**

Brèves /
Guérilla économique au Mali : Les attaques terroristes visent à asphyxier l'économie nationale **P.8**
Assemblée générale ordinaire : La COSCLCCP fait le bilan de son action en 2024 **P.9**
Création d'une Cour Pénale Spéciale pour les crimes graves : Bamako abritera le siège de la juridiction de l'AES **P.9**
Le procès sur la dissolution des partis politiques au Mali : Un bras de fer judiciaire en suspens **P.10**

Actualité /
Attaque à Diboli : Les transporteurs sénégalais suspendent leurs trajets vers le Mali **P.12**
Plus de 1 200 armes détruites à Bamako : Le Mali réaffirme son engagement contre la prolifération des armes légères **P.14**

Politique /
Mars 1991: Une révolution trahie **P.17**
Le Haut Conseil des Collectivités reçu à la Primature : Des préoccupations majeures soumises au Premier ministre **P.19**

Culture & société /
Interdiction de la commercialisation des produits non conformes aux normes : Le Burkina Faso renforce sa lutte contre le tabagisme **P.22**

International /
À Nishan : Résonance contemporaine du confucianisme dans le dialogue des civilisations **P.23**
Coopération francorusse et l'Algérie : Révélations sur les liens secrets entre les 3 pays **P.25**

Sport / La Coupe du Monde des Clubs : Un Spectacle Époustouflant aux États-Unis **P.26**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Mali Quand la justice trahit la démocratie

Au Mali, ce n'est ni la démocratie en elle-même qui est en cause, ni même les partis politiques, aussi fragiles soient-ils. Ce qui est profondément en cause, ce qui constitue le talon d'Achille du système, c'est la justice. Ou plus exactement, l'absence d'une justice indépendante et courageuse, capable de faire respecter la loi même quand celle-ci dérange les puissants. Depuis trente ans, la démocratie malienne a été méthodiquement vidée de son sens non pas à cause de l'indiscipline des acteurs politiques, mais à cause du laxisme voire de la complicité des juges.

En 2020, c'est la Cour constitutionnelle qui a mis le feu au pays. Ce ne sont pas les urnes, mais une décision judiciaire biaisée, modifiant les résultats de plusieurs circonscriptions législatives, qui a précipité la chute d'Ibrahim Boubacar Keïta. Le peuple est descendu dans la rue non pour défendre un parti, mais pour protester contre l'instrumentalisation de la justice à des fins politiques.

Cinq ans plus tard, en 2025, le même scénario se rejoue, dans une version plus silencieuse, plus sournoise, mais non moins dangereuse : les juges assistent passivement à la confiscation du pouvoir par une junte militaire qui s'est installée au sommet de l'État sans la moindre validation populaire. Le mandat de la transition, initialement fixé à 18 mois, puis 24 mois, est désormais fixé à cinq renouvelable dans une opacité totale, sans élection, sans débat, sans base juridique. La Constitution de la Quatrième République est enterrée, la Charte de la transition est violée, et aucune cour, aucun juge, ne lève le petit doigt.

Où est donc passée la justice malienne ? Est-elle en exil ? En vacances ? Ou simplement à genoux devant les nouveaux maîtres en uniforme ?

Dans tous les pays où la démocratie est vivace que ce soit au Ghana, au Cap-Vert ou même au Sénégal, la clé de voûte du système, ce n'est pas le multipartisme, ni le nombre d'élections, mais l'indépendance du pouvoir judiciaire. C'est la peur du juge qui dissuade



les politiciens de frauder. C'est le respect du droit qui protège le citoyen contre l'arbitraire.

Mais au Mali, le juge est devenu un fonctionnaire peureux ou intéressé, qui valide les dérives d'un régime illégitime sans même un froncement de sourcils. Il ne dit mot quand les militaires s'accrochent au pouvoir. Il ne dit mot quand des opposants sont arrêtés ou bâillonnés. Il ne dit mot quand la transition se transforme en monarchie kaki sans couronne.

Ce silence judiciaire est plus dangereux que tous les discours putschistes, car il offre une caution légale à l'illégalité. Il transforme la violation de la Constitution en simple formalité administrative. Et il prépare le terrain à une nouvelle explosion politique.

Soyons clairs : tant que les juges maliens n'auront pas le courage de faire respecter la loi contre les puissants, aucune élection ne sera crédible, aucun régime ne sera légitime, et aucune transition ne mènera à la démocratie.

Il ne sert à rien de demander des élections si les résultats sont décidés ailleurs que dans les urnes. Il ne sert à rien de parler de refondation si les garants du droit sont les premiers à le piétiner.

Le Mali ne manque pas de textes. Il manque de magistrats debout.

Le jour où un juge malien osera annuler une décision de la junte comme il aurait annulé une décision d'un président civil, ce jour-là commencera la vraie transition démocratique. D'ici là, nous ne sommes pas en démocratie, mais dans un habillage légal de l'arbitraire.

Et le peuple malien finira par comprendre que la vraie révolution ne passe ni par les urnes ni par les armes, mais par les palais de justice. C'est là, et là seulement, que commence l'État de droit.

Sambou Sissoko



Présidence de la République du Mali

ŒUVRES SOCIALES DU PRESIDENT DE LA TRANSITION : L'hôpital Gabriel Touré désormais alimenté en énergie solaire

L'hôpital Gabriel Touré vient de recevoir ses installations solaires. L'initiative s'inscrit dans le cadre de l'opération d'installation des panneaux solaires dans les structures sanitaires du pays.

Ce projet, qui entre dans le cadre des œuvres sociales du Président de la Transition, vise à améliorer l'autonomie énergétique de l'établissement et à garantir une meilleure prise en charge des patients.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Conseiller spécial du Président de la Transition chargé des œuvres sociales, de la Ministre de la Santé et du Développement Social, du ministre de l'Énergie et de l'Eau, ainsi de nombreuses autres personnalités.

Tous ont salué cette initiative porteuse d'espoir, qui s'inscrit dans une dynamique de modernisation des infrastructures sanitaires au service des citoyens.

L'installation de ces équipements solaires permettra non seulement de réduire les coupures d'électricité dans les services sensibles, mais aussi de renforcer la qualité des soins.

Une avancée concrète qui témoigne de l'engagement des autorités de la Transition à répondre aux besoins vitaux de la population.



Tidiane Diakite



LA COUR DES COMPTES FRANÇAISE REFUSE LE MAINTIEN EN ACTIVITÉ AU DELÀ DE LA LIMITE D'ÂGE D'UN DE SES MEMBRES. SAISI PAR CE DERNIER, LE CONSEIL D'ÉTAT TRANCHE...

1. LES MOTIFS DU REJET

Selon la haute juridiction des comptes, la décision de maintenir ses magistrats au-delà de la limite d'âge "est appréciée en considération de la nécessité de service et l'aptitude de l'intéressé et limitée aux cas d'exercice de certains emplois fonctionnels ou à des besoins spécifiques des chambres". Un avis motivé par "deux critères directement issus de la loi, à savoir les nécessités de service et l'aptitude de l'intéressé".

2. LES GRIEFS DU CONSEILLER CONTRE CE REFUS.

Outre la "condition d'urgence", les raisons invoquées par le magistrat étaient aussi bien liées à ses propres finances – cette décision lui faisant à ses yeux "disposer d'un reste à vivre considérablement réduit" – qu'au fonctionnement de l'institution – la mesure "porte atteinte à l'intérêt du service" faisait-il valoir.

3. LES MOTIFS DU REJET DE LA REQUÊTE PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

Dans sa décision de rejet, le juge des référés indique qu'"il ne résulte pas des éléments avancés que le requérant ne serait pas en mesure de couvrir ses charges incompressibles, alors qu'il ne pouvait ignorer le moment où il atteindrait la limite d'âge et les conséquences normalement attendues de celle-ci sur ses revenus". Les raisons pointées par le requérant n'ont donc pas suffi, poursuit le même juge, "à caractériser une situation d'urgence".

(Extrait d'un article d'acteurs publics publié ce 7 juillet)



Bakary Safana Koné



QUAND Ras Bath DISAIT AIDONS BOUA A DIRGÉ LE VOLLANT ILS ONT TRAITÉ LUI TOUT SORTIE DE NOM AUJOURD'HUI VOUS AVEZ TOUT

▪ Faso Kibaya ▪

A'SALFO: "Dans le monde, on peut compter plus de 8000.000.000 (huit milliards) de personnes. Parmi ces 8 milliards de personnes, on va prendre les 2 millions, les plus riches.
Parmi les 2 millions, les plus riches au monde, il ya 80% de personne qui sont des entrepreneurs, 10% qui sont des sportifs professionnels, il y a 5% qui sont les Artistes et inventeurs.
Juste pour vous dire, vous ne serez jamais Riche si vous travaillez pour des gens.
Tout le monde a travaillé pour quelqu'un une fois, mais on ne travaille pas pour des gens pour l 'éternité.
Le salaire ne rend pas riche, C'EST L'INVESTISSEMENT DE TON SALAIRE QUI TE RENDRA RICHE."
Source:Entrepreneur 3.0
Abonnez vous !



▪ BF1 TV ▪

États-Unis : cinq présidents africains attendus à la Maison Blanche ce mercredi

Cinq chefs d'État africains sont attendus à Washington du 9 au 11 juillet pour un mini-sommet à l' invitation du président américain Donald Trump.

Les présidents du Sénégal Bassirou Diomaye Faye, de la Guinée-Bissau Umaro Sissoco Embaló, de la Mauritanie Mohamed Ould Ghazouani, du Gabon Brice Clotaire Oligui Nguema et du Liberia Joseph Nyuma Boakai participeront à cette rencontre axée sur le renforcement des partenariats économiques.

Les discussions porteront également sur la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, l'accès aux ressources stratégiques, et d'autres enjeux géopolitiques.



▪ Bechir Ben Haidara



Espérons que les prix des denrées de première nécessité baisseront au Mali avant 2030. Si non, la déception totale.

▪ Afro Business Congo ▪

Le milliardaire zimbabwéen Strive Masiyiwa a vendu ses dernières actions de Netflix, encaissant 387 596 $ le 1er juillet, le même jour où des initiés de l'entreprise comme le cofondateur Reed Hastings ont également vendu des actions.
Masiyiwa a rejoint le conseil d'administration de Netflix en 2020, mais il se concentre désormais résolument sur l'avenir des technologies en Afrique. Par l'intermédiaire de son entreprise Cassava Technologies, il déploie une infrastructure d'IA basée sur Nvidia sur tout le continent, en commençant par l'Afrique du Sud, puis en poursuivant ses activités au Nigeria, au Kenya, au Maroc et en Égypte.



Guérilla économique au Mali : Les attaques terroristes visent à asphyxier l'économie nationale

Depuis les attaques coordonnées du 1er juillet visant 7 positions de l'armée malienne, notamment dans la région jusque-là relativement épargnée de Kayes, l'économiste Modibo Mao MAKALOU tire la sonnette d'alarme. Invité lors de l'émission "Le Grand Jury" du jeudi 3 juillet 2025, il a souligné que ces attaques représentent une véritable guérilla économique visant à asphyxier l'économie nationale.

La région de Kayes, connue pour être une voie d'approvisionnement stratégique et abritant plusieurs unités industrielles, a subi des dommages importants lors des récentes attaques. Trois unités industrielles ont été détruites par des terroristes dans le cercle de Bafoulabé, impactant directement le secteur industriel dont la contribution au PIB s'élève à 6%.

Modibo Mao MAKALOU met en garde contre les conséquences de ces attaques sur l'économie malienne déjà fragilisée. En effet, la région de Kayes est un passage essentiel pour 70% des exportations du pays, notamment grâce aux mines d'or de Loulo-Gounkoto qui représentent un tiers des recettes minières de l'État malien.

L'économiste souligne également la dégradation du secteur primaire, autrefois représentant 40% du PIB mais désormais réduit à 35%. Il met en lumière le déclin du coton, autrefois fleuron de l'économie malienne, ainsi que l'importance des investissements pour le développement du pays.

Face à cette situation alarmante, Modibo Mao MAKALOU appelle à une action rapide pour circonscrire ce problème. Il met en avant l'importance de la stabilité politique et économique pour attirer les investissements nécessaires à la relance économique du Mali.

La guérilla économique menée par les terroristes dans la région de Kayes représente une menace sérieuse pour l'économie nationale. Il est impératif de prendre des mesures urgentes pour protéger les secteurs



clés tels que l'industrie et l'agriculture, et garantir un avenir stable et prospère pour le Mali. L'augmentation de la masse salariale à 50% des recettes au lieu de 35%, en contradiction avec la norme de l'UEMOA, est un point critique soulevé par l'invité. Cela signifie qu'un tiers du budget est désormais alloué à la masse salariale, passant de 800 milliards de FCFA à plus de 1000 milliards de FCFA. Cette évolution a des répercussions sur les finances publiques, car elle réduit la part des investissements publics dans des secteurs essentiels tels que les infrastructures routières, les établissements scolaires, etc.

Mao a souligné que même si la paix sociale est un élément précieux, son coût est important. En effet, cette augmentation des dépenses salariales se fait au détriment des investissements nécessaires pour stimuler la croissance économique du pays. Il est à noter que le pays n'a jamais atteint ses objectifs de croissance économique fixés à 7%, ce qui souligne l'importance de rééquilibrer les priorités budgétaires pour favoriser un développement économique durable.

Moussa Diarra



Assemblée générale ordinaire : La COSCLCCP fait le bilan de son action en 2024



La Coalition des Organisations de la Société Civile pour la Lutte contre la Corruption et la Pauvreté (COSCLCCP) a tenu son assemblée générale ordinaire le jeudi 10 juillet 2025 à la salle de conférence du Conseil National de la Société Civile à Faladiè. Cette réunion avait pour objectif de dresser le bilan de l'année 2024 et de réviser les statuts de la coalition.

L'événement a débuté par le discours de bienvenue du vice-président du Conseil National de la Société Civile, suivi de l'intervention du Président de la COSCLCCP, M. Hamed Sékou Diallo. Ce dernier a mis en avant les avancées réalisées en 2024 dans la lutte contre la corruption, notamment grâce à l'adoption de nouvelles lois telles que la loi n°2024-027 sur le Code Pénal et la loi n°2024-028 sur le Code de Procédure Pénale, incluant des mesures de protection des lanceurs d'alerte.

M. Diallo a souligné l'impact de ces législations sur les actions menées par la coalition en partenariat avec d'autres acteurs. Il a annoncé que la COSCLCCP a réalisé de nombreuses actions de plaidoyer, d'interpellations, de renforcements de capacités et de sensibilisation, en plus de recevoir 1200 signalements de cas avérés de corruption via la plateforme "KENEKANKO".

Avant d'entamer les discussions de l'assemblée générale, le Président a insisté sur l'importance de l'auto-évaluation pour identifier les points forts et les axes d'amélioration de la coalition. Il a également exprimé sa gratitude envers les partenaires de la COSCLCCP pour leur soutien continu dans la lutte contre la corruption et la promotion de la bonne gouvernance au Mali.

Cette assemblée générale a donc permis à la COSCLCCP de mettre en lumière son action en 2024 et de souligner l'importance de la collaboration avec ses partenaires pour atteindre ses objectifs dans la lutte contre la corruption et la pauvreté.

Fatou Sissoko

Création d'une Cour Pénale Spéciale pour les crimes graves : Bamako abritera le siège de la juridiction de l'AES



Les gouvernements du Burkina Faso, du Mali et du Niger ont récemment annoncé la création de la Cour Pénale Spéciale pour les crimes graves (CPS-DH), selon les informations rapportées par l'agence de presse AES Info. Cette cour, basée à Bamako, aura pour mission de juger les crimes les plus graves, notamment les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, le terrorisme et les violations des droits humains.

L'une des mesures phares de cette initiative est l'établissement d'une prison de haute sécurité dans la capitale malienne. Cette prison servira à détenir les individus reconnus coupables de ces crimes graves, garantissant ainsi leur mise à l'écart de la société et la protection de la population.

En outre, les trois pays ont convenu de mettre en place une base de données judiciaire commune et une plateforme numérique. Ces outils permettront de faciliter l'échange d'informations entre les autorités judiciaires des trois pays, renforçant ainsi la coopération régionale en matière de justice et de lutte contre l'impunité.

La création de la CPS-DH marque une avancée significative dans la lutte contre l'impunité et la promotion de la justice dans la région. En unissant leurs efforts, le Burkina Faso, le Mali et le Niger envoient un message fort selon lequel les crimes graves ne resteront pas impunis et que la justice sera rendue pour les victimes.

Cette initiative témoigne de l'engagement des trois pays à garantir le respect des droits humains et à lutter contre l'impunité. Elle constitue un pas important vers la consolidation de l'Etat de droit et la promotion de la paix et de la sécurité dans la région du Sahel.

La création de la CPS-DH représente une avancée majeure dans la lutte contre l'impunité pour les crimes les plus graves. En unissant leurs forces, le Burkina Faso, le Mali et le Niger montrent leur détermination à promouvoir la justice et à garantir que les responsables de ces crimes répondent de leurs actes devant la justice.

Mohamd N'diaye

Le procès sur la dissolution des partis politiques au Mali : Un bras de fer judiciaire en suspens

Le procès très attendu sur la dissolution des partis politiques au Mali a pris un tournant inattendu lors de l'audience du lundi 7 juillet 2025. En effet, le tribunal de la Commune I de Bamako, chargé d'examiner les recours déposés contre le décret du 13 mai mettant fin à toute activité politique dans le pays, s'est retrouvé face à une situation surprenante : aucune représentation de l'État ne s'est présentée à l'audience.

Cette absence remarquable de la Direction générale du contentieux de l'État (DGCE), habituellement chargée de défendre les autorités, a laissé les avocats des partis politiques dissous perplexes. Ces derniers, saisissant l'importance des débats contradictoires pour faire valoir leurs arguments, ont demandé un report de l'audience afin de pouvoir confronter les positions de l'État aux leurs.

Pour les plaignants, cette affaire va bien au-delà d'une simple procédure judiciaire : il s'agit d'une bataille pour la défense des droits constitutionnels des citoyens maliens, notamment la liberté d'expression, de réunion et de participation à la vie publique. En permettant au public et à la presse d'assister à l'audience, les requérants ont saisi l'opportunité de sensibiliser l'opinion publique à leur combat.

Cependant, le juge a décidé de reporter l'affaire au 28 juillet 2025 en l'absence de la partie adverse. Cette stratégie de chaise vide de la part de l'État malien a suscité des interrogations quant à ses motivations et à son réel intérêt pour l'issue de cette affaire. Les avocats des plaignants, bien que prudents dans leurs déclarations, pointent du doigt un manque d'empressement des autorités à faire avancer le dossier.

Un nouveau round judiciaire était prévu le mardi 8 juillet devant le tribunal de la Commune VI de Bamako, où les deux parties devaient de nouveau être convoquées. La question demeure : l'État malien choisira-t-il de se défendre cette fois-ci ou continuera-t-il sa stratégie de silence ? L'avenir de cette affaire judiciaire aux enjeux politiques majeurs reste incertain, laissant planer le doute sur l'issue finale de ce bras de fer juridique au Mali.



Fatou Sissoko



INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE
SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUÉ

La Direction Générale de l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens qu'elle procédera à l'arrêt définitif des paiements des pensions de l'année 2024, le mercredi 30 avril 2025.

Pour ceux qui n'ont pas encore touché leurs pensions et rentes: ils peuvent se présenter dans les lieux habituels de paiement. Passé ce délai, les montants seront reversés à la partie ivoirienne.
La Direction des relations extérieures sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 10 mars 2025
La Direction

© SRP INPS 2025

Attaque à Diboli : Les transporteurs sénégalais suspendent leurs trajets vers le Mali

Inquiète pour la sécurité de ses chauffeurs, l'Union des transporteurs routiers du Sénégal gèle les liaisons avec le Mali après l'attaque terroriste du 1er juillet



La tension remonte sur le corridor stratégique Dakar-Bamako, suite à une attaque meurtrière menée dans la nuit du 1er juillet contre le poste-frontière de Diboli, à la frontière entre le Sénégal et le Mali. L'attaque, revendiquée par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM), a poussé l'Union des transporteurs routiers du Sénégal à suspendre temporairement ses activités à destination du Mali, invoquant de graves préoccupations sécuritaires.

Le poste de Diboli, situé à moins de deux kilomètres de la ville sénégalaise de Kidira, est un point névralgique pour le commerce sous-régional. Chaque jour, des dizaines de camions franchissent cette frontière, acheminant carburant, produits alimentaires, matériaux de construction et autres biens essentiels entre les deux pays. C'est donc toute une chaîne économique qui se retrouve aujourd'hui fragilisée par cette décision.

Dans un communiqué diffusé ce mercredi matin, le syndicat des transporteurs a exprimé sa « profonde inquiétude face à la dégradation continue de la situation sécuritaire dans la zone frontalière ». Il précise que la suspension des trajets est une mesure conservatoire, prise pour « protéger la vie des chauffeurs et des convoyeurs, devenus des cibles potentielles d'attaques armées ».



La décision, bien que compréhensible sur le plan humain, risque d'avoir de lourdes conséquences économiques. Le Mali, enclavé et dépendant en grande partie de ses approvisionnements par voie terrestre depuis le port de Dakar, pourrait voir ses stocks de marchandises diminuer rapidement, notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire et de l'énergie. De même, de nombreux commerçants sénégalais et transitaires craignent une paralysie du trafic et une hausse des coûts logistiques.

L'attaque du 1er juillet n'est pas un fait isolé. Ces derniers mois, plusieurs incidents ont été signalés dans la région, traduisant une montée inquiétante des activités jihadistes aux confins du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Les autorités maliennes n'ont pas encore communiqué de bilan officiel sur l'attaque, mais des sources locales font état de plusieurs victimes, notamment parmi les forces de sécurité.

Face à cette escalade de la violence, les acteurs économiques appellent à une réponse concertée des États concernés. « Nous ne pouvons pas laisser les groupes armés contrôler nos routes commerciales », a déclaré un responsable de la Chambre de commerce du Sénégal, exhortant les gouvernements à renforcer la sécurité du corridor Dakar-Bamako.



Pour l'heure, aucun calendrier de reprise des activités n'a été avancé par les transporteurs sénégalais, qui conditionnent leur retour à des garanties de sécurité tangibles sur l'ensemble du parcours. Le silence du côté malien, combiné à la complexité de la situation sécuritaire, laisse planer une grande incertitude sur les échanges à venir.

Yacouba Ongoiba



Plus de 1200 armes détruites à Bamako : Le Mali réaffirme son engagement contre la prolifération des armes légères

la Journée Internationale de Destruction des Armes Légères a été l'occasion pour les autorités maliennes de réaffirmer leur engagement contre l'insécurité, avec le soutien actif des communautés religieuses et traditionnelles.



Dans une atmosphère empreinte de gravité mais aussi d'espoir, les autorités maliennes ont procédé ce mercredi à la destruction de plus de 1 200 armes et munitions, saisies dans le cadre des efforts nationaux de désarmement. Cette action symbolique mais hautement significative s'est déroulée à Bamako, dans les locaux du Secrétariat Permanent de la Lutte contre la Prolifération des Armes Légères et de Petit Calibre (SPLPAL), en présence de nombreuses personnalités civiles, militaires, religieuses et coutumières.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la Journée Internationale de Destruction des Armes Légères, instituée en 2001 par l'Organisation des Nations Unies (ONU), pour sensibiliser la communauté internationale sur la menace croissante que représentent les armes légères et de petit calibre pour la paix et la sécurité dans de nombreuses régions du monde, en particulier dans les pays en crise.

Présidée par le Secrétaire général du ministère de la Sécurité et de la Protection civile, M. Oumar SOGOBA, la cérémonie a été l'occasion pour les autorités de rappeler leur détermination à lutter contre la circulation illicite des armes, considérée comme l'un des principaux moteurs de l'instabilité dans le pays.

« L'État malien œuvre sans relâche pour protéger ses citoyens. Mais cette lutte ne peut réussir sans l'implication active de la population », a déclaré M. SOGOBA. Il a souligné que cette destruction publique de plusieurs centaines d'armes ne devait pas être vue comme une fin en soi, mais comme une étape dans un processus de long terme visant à rétablir la sécurité, restaurer l'autorité de l'État et consolider la paix dans les communautés.

Le Colonel Adama DIARRA, Secrétaire permanent du SPLPAL, a détaillé l'ampleur de l'opération. Les armes détruites proviennent de diverses sources : saisies lors d'opérations militaires, abandonnées volontairement par des citoyens dans le cadre du désarmement communautaire, ou confisquées lors d'enquêtes judiciaires.

« Cette lutte ne se limite pas à la saisie des armes. Elle doit s'accompagner d'un changement de mentalité et de comportement. Tant que les armes seront perçues comme des instruments de protection ou de pouvoir, la paix restera fragile », a-t-il averti.

Le SPLPAL, structure rattachée au ministère de la Sécurité, joue un rôle central dans la coordination des actions nationales et sous-régionales contre la prolifération des armes légères. Il bénéficie de l'appui de plusieurs partenaires internationaux, notamment la CEDEAO, l'Union africaine, et les Nations Unies à travers le Programme d'Action sur les Armes Légères (PoA).

La cérémonie du 9 juillet s'est distinguée par la forte présence des leaders religieux et traditionnels, venus témoigner de leur soutien au processus. Imams, prêtres, chefs de village et notabilités ont unanimement salué la démarche du gouvernement et appelé les communautés à abandonner toute forme de culture de l'arme.

« Il est temps de rompre avec l'idée que l'arme est un moyen de sécurité ou de justice. Notre sécurité est dans la cohésion et la solidarité, pas dans la violence », a déclaré un représentant religieux, sous les applaudissements de l'assistance.

Cette participation active des forces morales du pays est perçue comme un levier crucial pour le succès des campagnes de désarmement volontaire. Plusieurs programmes pilotes sont en cours dans les régions du Centre et du Nord, visant à favoriser le dialogue communautaire, la médiation locale, et la réinsertion des jeunes sortis des groupes armés.

Au Mali, les armes légères sont omniprésentes dans les conflits qui ravagent certaines régions du pays, notamment le Nord, le Centre et certaines zones du Sud frontalières du Burkina Faso. Elles alimentent les violences intercommunautaires, le banditisme rural, le terrorisme et la criminalité organisée.

Selon des estimations de la CEDEAO, plus de 70 % des armes légères en circulation dans la sous-région ne sont pas enregistrées et échappent à tout contrôle. Face à cette menace, la destruction publique des armes devient un signal fort adressé aux trafiquants, aux groupes armés, mais aussi aux populations.

Si l'initiative du 9 juillet est saluée, plusieurs observateurs insistent sur la nécessité d'accompagner ces efforts par des actions structurelles : renforcement des contrôles aux frontières, enregistrement obligatoire des armes détenues légalement, lutte contre la corruption dans les circuits de sécurité, formation des forces de l'ordre, et éducation à la paix dans les écoles et les médias.

La réussite de cette lutte dépend également de la coopération régionale et internationale. Le Mali, par sa position géographique stratégique, est à la croisée des routes du trafic d'armes entre le Maghreb, le Sahel et les pays côtiers.

En célébrant la Journée Internationale de Destruction des Armes Légères par un acte concret et symbolique, le Mali a voulu montrer qu'au-delà des discours, une dynamique est en cours pour désarmer les esprits, restaurer la confiance dans l'État et reconstruire un avenir fondé sur le vivre-ensemble.

Yacouba Ongoiba



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de **23, 918 MILLIARDS FCFA**

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

contact@oclei.ml www.oclei.ml

Mars 1991 : Une révolution trahie



Il faut avoir connu l'époque coloniale, la lutte âpre pour l'indépendance nationale et son avènement en 1960, puis la période du parti unique, et enfin le coup d'État militaire de 1968 qui a installé la terreur et la dictature, pour mesurer à sa juste valeur la lutte héroïque menée par les patriotes du Mouvement démocratique et le Peuple malien tout entier. Le 26 mars 1991 fut un formidable bond en avant dans notre histoire : une véritable révolution politique, économique et sociale. Un chamboulement sans précédent !

Ce fut un feu d'artifice de libertés nouvelles : pluralisme politique, liberté d'opinion et d'expression, liberté syndicale, liberté d'entreprendre... Tout semblait possible. Le vertige de la liberté soufflait sur le Mali.

Et que dire de ces autorités de la transition qui, en un laps de temps si court, ont réalisé ce que bien des pays échouent à accomplir en une décennie : convoquer une Conférence nationale, adopter une nouvelle Constitution, la faire approuver par référendum, organiser des élections libres et transparentes, et réussir une passation de pouvoir exemplaire. Ces femmes et ces hommes sont de véritables héros. Des "kankélétigui", des bâtisseurs de la démocratie. Hommage à eux !

En 1991, qui pouvait imaginer que cette démocratie, arrachée au prix du sang, serait un jour renversée par un coup d'État ? Peu nombreux étaient ceux qui envisageaient un tel scénario. L'immense majorité croyait que plus rien ne pouvait ébranler notre démocratie.

Mais un homme nous avait mis en garde. L'un des grands artisans de cette révolution, le Professeur Mamadou Lamine Traoré, déclara : "Camarades, rien n'est irréversible, y compris notre démocratie."

Il ne croyait pas si bien dire : l'histoire lui donna cruellement raison, d'abord le 22 mars 2012, puis le 18 août 2020.

Ces dates ont mis fin à notre rêve éveillé et nous ont brutalement confrontés à notre réalité : celle d'une démocratie fragile, mal enracinée, et de démocrates parfois inconséquents.

Face à cette réalité, une introspection collective s'impose. Avec lucidité, courage, humilité et responsabilité. Il nous faut répondre à cette question fondamentale : comment avons-nous pu en arriver là ?

À mon avis, nous avons échoué à assurer un "service après-vente" efficace de Mars 1991. Trop de dérives, trop de renoncements. Certes, l'ampleur du chantier démocratique était immense, mais cela n'excuse pas tout.

L'unité de la lutte a cédé la place à la désunion du pouvoir. Les associations militantes se sont transformées en partis politiques. Ces partis ont éclaté à leur tour en micro-formations, toutes plus avides les unes que les autres. Le multipartisme intégral et l'aide publique ont



nourri les ambitions personnelles au détriment des convictions. L'idéologie s'est effacée devant l'opportunisme.

La gouvernance démocratique exemplaire, si ardemment promise, a vite été minée par la corruption, le népotisme, la gabegie, la spéculation foncière et les détournements de fonds publics. Autant de maux qui ont entaché un bilan pourtant louable en matière d'infrastructures, d'éducation, de santé, de transports, d'agriculture.

Pire encore, de trop nombreux responsables politiques se sont illustrés par leur manque de probité, de transparence et d'exemplarité.

Le système électoral, gangrené par l'argent, est devenu un véritable marché aux enchères : qui paie gagne. Résultat : un discrédit profond du vote, des taux de participation dérisoires et une citoyenneté désabusée.

Mais qu'on ne s'y trompe pas : aucune de ces déviances ne saurait justifier la rupture de l'ordre constitutionnel par l'armée !

Le vrai péché originel, c'est d'avoir oublié d'intégrer l'armée dans le logiciel démocratique. D'avoir omis de la reformater pour lui assigner, clairement et durablement, son rôle républicain : la défense des institutions, et non leur renversement.



Depuis 1991, l'armée malienne est restée aux aguets, tapie dans l'ombre, prête à bondir à la moindre opportunité. Celle-ci se présenta en 2012. Puis en 2020, avec encore plus de brutalité, plus de cynisme, plus de durée.

Oui, je l'ai dit et je le répète : notre pays s'achemine vers un scénario politico-militaire à la 1968, avec une mainmise durable de l'armée sur le pouvoir.

La propagande populiste, le mensonge permanent, l'effondrement du leadership politique, l'éparpillement des partis, la compromission des élites civiles... tout cela ouvre un boulevard aux militaires. Comme en août 2020. Et prépare l'avènement d'un autre "Général-Président", à l'africaine.

Non, je ne suis pas optimiste quant à un retour apaisé et crédible de la démocratie à court ou moyen terme au Mali.

Mais je suis convaincu d'une chose : la construction d'un nouveau Mouvement démocratique s'imposera tôt ou tard. Un mouvement plus exigeant, plus enraciné, plus vigilant. Car si la démocratie peut échouer, elle reste malgré tout le seul système politique capable de se corriger. Le temps viendra, inévitablement, où l'on relèvera la tête.

Sambou SISSOKO

Le Haut Conseil des Collectivités reçu à la Primature : Des préoccupations majeures soumises au Premier ministre

Ietraite parlementaire, transferts de ressources, contrats PPP… Le HCC interpelle le gouvernement sur les défis liés à la gouvernance locale



Le Premier ministre du Mali a reçu en audience, ce jeudi, une délégation du Haut Conseil des Collectivités (HCC) venue lui soumettre une série de préoccupations liées au fonctionnement de l'institution et à la gouvernance des collectivités territoriales. Cette rencontre de haut niveau s'est déroulée en présence du Ministre de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions, M. Bakary Traoré.

Au cœur des échanges, plusieurs dossiers cruciaux ont été mis sur la table par les représentants du HCC. Parmi les principales doléances figure l'harmonisation de l'indice de traitement du Conseil national avec celui en vigueur au sommet de la fonction publique de l'État, une mesure attendue de longue date pour rétablir l'équité entre les institutions de la République.

Autre sujet évoqué : l'application du régime de retraite parlementaire au Conseil national, dans un souci de cohérence institutionnelle et de reconnaissance du statut des conseillers. Les représentants du HCC ont également attiré l'attention sur l'insolvabilité persistante de l'État vis-à-vis des collectivités et sur la lenteur des mécanismes de transfert de ressources, qui freinent considérablement les efforts de développement local et d'autonomisation des territoires.

La délégation a par ailleurs soulevé la problématique des contrats de partenariat public-privé (PPP) conclus par les collectivités, dont le cadre juridique et opérationnel reste flou. Le HCC plaide pour une clarification des conditions de conclusion de ces partenariats, afin



d'éviter les litiges et de garantir la bonne gouvernance dans la mise en œuvre des projets d'infrastructures.

En réponse, le Premier ministre a salué la démarche constructive du HCC et a assuré que l'ensemble des doléances seront transmises aux structures techniques compétentes pour examen approfondi. Il a également affirmé que le plaidoyer se poursuivra auprès des autorités concernées, dans le cadre d'un dialogue institutionnel renforcé.



Cette audience s'inscrit dans une dynamique de refondation de l'État où le renforcement du rôle des collectivités territoriales est présenté comme un levier essentiel pour rapprocher l'administration des citoyens et consolider la démocratie locale.

Rappelons que le Haut Conseil des Collectivités est une institution constitutionnelle à caractère consultatif, chargée de donner son avis sur toute question relative au développement local et à la décentralisation. Dans un contexte de transition politique et de fragilité institutionnelle, son rôle est d'autant plus crucial pour assurer une gestion territoriale équilibrée et inclusive.

La rencontre avec le chef du gouvernement reflète une volonté d'ancrer davantage les collectivités dans les politiques publiques nationales, et d'améliorer leur fonctionnement à travers une meilleure allocation des ressources, la reconnaissance statutaire des conseillers, et le renforcement des mécanismes de contrôle et de transparence.

Yacouba Ongoiba

Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Interdiction de la commercialisation des produits non conformes aux normes : Le Burkina Faso renforce sa lutte contre le tabagisme



Depuis le 5 juillet 2025, le Burkina Faso a pris une mesure forte pour renforcer la lutte contre le tabagisme en interdisant la commercialisation des produits du tabac non conformes aux normes en vigueur dans le pays. Cette décision concerne l'ensemble des acteurs de la chaîne de distribution, des fabricants aux détaillants, et vise à offrir aux fumeurs des produits plus sûrs et clairement étiquetés.

Les entreprises du secteur du tabac opérant au Burkina Faso doivent désormais se conformer aux nouvelles normes pour continuer à exercer légalement sur le marché burkinabé. Cette mesure s'accompagne de la mise en place d'un nouveau système de traçabilité des produits du tabac afin de lutter contre la contrefaçon et le marché illégal.

Les produits du tabac doivent être présentés dans des emballages uniformes, avec des avertissements sanitaires couvrant au moins 80 % de la surface du paquet. De plus, les paquets de cigarettes afficheront des avertissements sanitaires plus visibles et percutants, incluant des images dissuasives pour sensibiliser les consommateurs aux dangers du tabagisme.

Cette interdiction s'inscrit dans un contexte plus large de renforcement des politiques de lutte contre le tabagisme au Burkina Faso. Elle fait suite à d'autres mesures prises ces dernières années, telles que l'interdiction de vente de tabac aux moins de 18 ans, l'instauration du paquet neutre et le renforcement des avertissements sanitaires sur les paquets de cigarettes.

Ces nouvelles mesures visent à réduire l'attractivité des produits du tabac, à protéger les non-fumeurs et à promouvoir une génération sans tabac. Elles contribuent également à assainir le marché du tabac et à renforcer les mesures de lutte contre le tabagisme, en accord avec les engagements internationaux du Burkina Faso en matière de santé publique.

Cette décision témoigne de la volonté du Burkina Faso de protéger la santé de sa population en limitant l'accès aux produits du tabac non conformes aux normes, et en promouvant des pratiques plus saines pour construire un avenir sans tabac dans le pays.

Arouna Sidibé

À Nishan : Résonance contemporaine du confucianisme dans le dialogue des civilisations



A Qufu, berceau du Confucianisme, s'est ouvert le 11 Forum de Nishan sur les civilisations mondiales. Dans un monde marqué par les conflits et la méfiance, la pensée confucéenne inspire une nouvelle forme de dialogue.

Le chercheur argentin Eduardo Daniel Oviedo, professeur à l'Université nationale de Rosario et chercheur principal au CONICET, voit dans le confucianisme une réponse pertinente aux défis contemporains. Selon lui, dans un contexte international dominé par la résurgence du protectionnisme économique, les érudits confucéens apportent une nouvelle réponse. D'un point de vue politique, dit-il, tous les pays continuent de rechercher leurs propres intérêts. Cependant, du point de vue confucéen, la recherche des intérêts est différente : elle vise le "principe moral" plutôt que le "profit", ce qui donne naissance à la conception de la justice et du profit. Cette conception n'existe pas à l'étranger, car les autres pays recherchent le profit et non la justice.

Le confucianisme propose des solutions aux défis mondiaux, d'autant plus qu'il ne s'oppose pas aux civilisations occidentales. Au contraire, il existe des valeurs partagées qui permettent une résonance.

C'est ce qu'a rappelé Gao Jinping, directrice de l'Institut international de la culture chinoise à l'Université des langues étrangères de Beijing.





Pour elle, certaines des idées pédagogiques de Confucius, telles que "l'éducation pour tous" et "un enseignement adapté à chaque élève", résonnent particulièrement dans le contexte actuel du développement éducatif mondial, notamment dans les pays du Sud.





Elle souligne également que les principes éthiques confucéens restent essentiels à la construction d'un monde harmonieux.

Au-delà des enjeux mondiaux, la pensée confucéenne est aussi une passerelle vers une meilleure compréhension entre les civilisations.

C'est ce qu'a illustré la professeure Bai Zhimin, de l'Université de La Rochelle, en s'appuyant sur une expérience pédagogique concrète. En projetant un film sino-français intitulé « L'Amphitrite » à ses étudiants, elle a observé un effet immédiat : les étudiants français ont commencé à s'intéresser davantage à leur propre histoire, tout comme les étudiants chinois ont développé un intérêt renouvelé pour la dynastie Qing. Selon elle, cela sert de tremplin vers une compréhension plus profonde, y compris de la pensée confucéenne. C'est dans ce mouvement de rapprochement progressif, dit-elle, que peut naître un véritable intérêt intellectuel pour des systèmes de pensée différents.

À Nishan, les civilisations ne se confrontent pas : elles dialoguent. Et la sagesse de Confucius, vieille de plus de deux mille ans, continue d'illuminer les routes du monde contemporain.

Zhu Jingtian
Présentatrice, CGTN Français

Coopération francorusse et l'Algérie : Révélations sur les liens secrets entre les 3 pays



Une semaine après l'appel entre Macron et Poutine, le chef de la DGSE, Nicolas Lerner, a levé le voile sur des informations surprenantes concernant les relations entre la France, la Russie et l'Algérie. Contrairement aux apparences, les contacts avec la Russie n'ont jamais été interrompus et la coopération s'est poursuivie en secret, sur ordre présidentiel.

Alors que le public français pensait à une rupture totale avec Moscou, les révélations de Nicolas Lerner dans une interview accordée à LCI remettent en question le récit officiel. Il a souligné que les canaux de communication avec les services de renseignement n'ont jamais été coupés, même pendant les périodes de gel diplomatique supposé.

La coopération entre la France et la Russie a perduré, notamment dans la lutte contre le terrorisme islamiste, sous l'impulsion directe du président Emmanuel Macron. Ce maintien des liens avec le SVR, le service de renseignement russe, a été encouragé en coulisses par le président lui-même, révélant un double jeu diplomatique.

En outre, le directeur de la DGSE a mentionné des échanges réguliers avec son homologue russe, Sergueï Narychkine, sans que cela ne soit rendu public. Ces révélations mettent en lumière le fait que, malgré les apparences, les relations entre la France et la Russie n'ont jamais été complètement rompues.

Concernant l'Algérie, malgré des tensions diplomatiques récentes, la coopération dans la lutte contre le terrorisme a également persisté. Nicolas Lerner a admis que les échanges avaient ralenti, mais qu'ils se maintenaient, soulignant une continuité dans les relations malgré les apparences.

Ces révélations laissent entrevoir un jeu diplomatique complexe où les apparences sont trompeuses et où les intérêts de sécurité nationale priment sur les discours officiels. La France, la Russie et l'Algérie semblent avoir maintenu des liens étroits en dépit des apparences, soulevant des questions sur la transparence et la diplomatie secrète entre les nations.

Arouna Sidibé

La Coupe du Monde des Clubs : Un Spectacle Époustouflant aux États-Unis

La révision de la Coupe du Monde des Clubs a offert un spectacle époustouflant aux États-Unis ce mercredi 9 juillet. En demi-finale, le Real Madrid a subi une défaite sans appel (4-0) face au Paris Saint-Germain, tenant du titre de champion d'Europe, démontrant ainsi sa supériorité sur le terrain.

Après avoir éliminé la Juventus de Turin et Dortmund lors des tours précédents, le Real Madrid, sous la direction de Xabi Alonso depuis juin, s'est retrouvé face à un Paris Saint-Germain en pleine forme. Les Parisiens, forts de leurs victoires en UEFA Champions League contre le Bayern Munich et l'Inter Miami de Lionel Messi, ainsi que de leur domination en Ligue 1 française, n'ont laissé aucune chance aux joueurs de Xabi Alonso.

Profitant des erreurs défensives des Madrilènes, les Parisiens ont rapidement pris l'avantage dans le match. Fabian Ruiz a inscrit un doublé (aux 6e et 24e minutes), tandis qu'Ousmane Dembélé a marqué à la 9e minute. Gonçalo Ramos a scellé le sort de la rencontre à la 87e minute. Ce score de 4-0 illustre parfaitement la soirée cauchemardesque vécue par Kylian Mbappé et ses coéquipiers au MetLife Stadium.

Malgré un parcours honorable dans la compétition, cette défaite lourde ravive de douloureux souvenirs pour les Madrilènes et souligne le défi de taille auquel Xabi Alonso est confronté pour construire rapidement une équipe capable de rivaliser avec les grands noms du football européen.

En finale, le Paris Saint-Germain, au sommet de son art, affrontera Chelsea ce dimanche à 19h00 (heure locale). Cette affiche promet un spectacle de haute volée entre deux équipes de calibre mondial, et les fans de football du monde entier attendent avec impatience de découvrir qui soulèvera le trophée tant convoité de la Coupe du Monde des Clubs.

Fatou Sissoko



HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Le travail ou les obligations vous rattrapent et votre humeur s'en ressent, vous êtes bien obligé de plier si vous ne voulez pas casser. Un peu de bonne volonté et de discipline et la journée se passe bien. Critiques ou désinvolture seront par contre sanctionnées...
Vous êtes tenace, c'est très apprécié. L'expérience d'une personne plus âgée vous permet de prendre une excellente décision ou de voir plus clairement votre potentiel, histoire de le rentabiliser.

Taureau (20 avril- 19 mai)

La passion est privilégiée par rapport à vos activités, aujourd'hui. Vous avez besoin de davantage d'intensité émotionnelle, ce qui vous incite à sortir de votre réserve... Idéal pour donner l'exemple !
Vous pensez activement à vos ambitions et aux moyens de les planifier plus efficacement dans leur déroulement. Ainsi, vous mettez un frein à l'emballement et vous optez pour la modération. Plus sage et plus réfléchi, vous prenez des décisions énergiques.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Votre libre expression est copieusement favorisée, aujourd'hui. Vous ne supporterez plus certaines contraintes. Votre esprit surchauffé réclame son quota d'évasion et de repos, mettez-vous au vert ou mettez du vert dans votre assiette.
Le climat ambiant vous pousse à aller de l'avant, à vous éloigner des difficultés, à sortir de votre cadre établi et à vous lâcher. C'est le moment ou jamais de faire part de vos envies, de vos idées et de profiter des joies de l'existence.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Il y a de la rêverie au programme... Vous avez irrésistiblement besoin de vous imposer davantage. Ne restez pas dans le silence. Votre persévérance accrue vous fatigue au plan musculaire sans que vous en ayez conscience, donnez-vous le repos qui vous est indispensable. C'est une excellente journée pour casser votre routine et penser à décompresser en compagnie de vos amis et de vos proches. Les instants de bonheur à deux sont également au rendez-vous. À vous d'être ouvert à toutes les opportunités de passer du bon temps.

Lion (22 juillet - 23 août)

Vous allez éprouver une plus grande confiance en vous. Matérialiser vos rêves vous paraît plus simple ! Vous avez la forme mais ce n'est pas une raison pour succomber à quelques excès que vous pourriez regretter.
Les influences vous rendent plus exigeant que jamais et probablement taciturne (un peu de dépression n'est pas à exclure). Cet état d'esprit ne contribuera pas à détendre l'atmosphère. La journée ne passera pas sans que le ton monte.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Vous irez plus que jamais aux choses essentielles, des opportunités positives se présenteront à vous. C'est la journée idéale pour vous tourner vers la nouveauté. Vous pouvez compter sur votre dynamisme pour sortir de la routine.
Vous allez gagner des points auprès de votre entourage aujourd'hui, grâce à votre assurance intérieure qui vous fait voir plus loin. En effet, vous savez davantage ce que vous souhaitez et vous allez tout mettre en œuvre pour transformer positivement ce qui doit être.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Vous n'appréciez guère que l'on conteste vos moindres faits et gestes et vous vous sentez remis en question. Les intentions profondes de vos détracteurs vous semblent troubles ou échappent à votre compréhension. Essayez d'en savoir plus avant de réagir !
Seules la rigueur et la constance sont constructives aujourd'hui, la frivolité ne mène à rien, l'amateurisme ne paie pas et les ambitions médiocres ne sont guère favorisées. Il temps d'élargir vos projets, de voir plus haut ou plus loin !

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vos liens deviennent plus simples à gérer, l'insouciance gagne du terrain positivement. C'est le moment de vous confier en toute confiance, surtout en famille. Laissez vous porter sans crainte aucune !
Vous serez moins stressé et plus disponible aujourd'hui. Profitez-en pour renforcer vos liens avec vos plus proches en famille. C'est une excellente journée pour dialoguer, échanger et prendre des décisions.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vos idées se précisent pour améliorer votre train de vie. Vous aurez l'occasion d'être fier de vous, de vos stratégies. Une vraie coupure au contact de la nature vous ressourcerait idéalement au moral comme au physique.
Les conseils d'une personne expérimentée vous permettront de réfléchir utilement à la bonne marche de votre vie. Les personnes plus chevronnées vous seront profitables. Soyez réceptif et ouvert aux idées extérieures.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Aujourd'hui, votre enthousiasme et votre imagination vont séduire ceux qui vous entourent et vous faire marquer des points. C'est le moment propice pour vous exprimer en toute confiance et partager vos idées. Alors, foncez !
Vos ambitions sont stimulées, vous réévaluez positivement vos méthodes pour mettre vraiment toutes les chances de votre côté. Pour commencer, vous vous fixez des priorités, vous restez maître de vous tout en osant exprimer vos idées et vous misez sur la diplomatie.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Rendre service à un proche est incontournable. C'est le moment d'enterrer vos vieilles rancunes et de vous réconcilier avec votre passé. Vous tirez beaucoup trop sur la corde, pensez à vous davantage sans attendre que quelqu'un d'autre vous l'accorde !
Vous envisagez votre activité en vous projetant dans la stabilité et la sécurité, sans oublier vos intérêts personnels. Vous liquidez un problème qui vous mettait des bâtons dans les roues, votre progression s'accélère ce jour.

Poisson (19 février - 21 mars)

Ne doutez pas de vous autant qu'on vous le demande. Restez fidèle à vos engagements avant tout. Vous avez la grande forme et vous gérez votre dynamisme avec plus de discernement, vous réglerez des détails importants.
Grâce à votre bonne humeur, vous aurez des dialogues constructifs qui vous ouvrent les portes. Les liens naissants sont positifs ! C'est donc le bon moment pour communiquer, vous déplacer, renouveler vos relations, unir les bonnes volontés autour d'un projet.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com